

A mes yeux, monsieur l'Orateur, c'est une absurdité. Je voudrais aussi faire remarquer que ce serait inconstitutionnel.

Le chef de l'opposition a suggéré hier une réunion entre les provinces et le gouvernement fédéral, dans un effort tendant à mettre en présence les représentants des provinces, qui, de concert avec le gouvernement, pourraient mener une attaque concertée contre l'inflation. Je crois que c'est la seule formule possible. Je ne crois pas que la proposition avancée par le Nouveau parti démocratique ait le moindre poids. Elle est, comme je l'ai dit, inconstitutionnelle. Tout ce que nous pourrions faire n'aurait d'effet que sur les entreprises dépendant du gouvernement fédéral.

Je suis d'accord avec le ministre du Revenu national qui a dit tantôt que ce sous-amendement imposerait automatiquement une régie quelconque des salaires. J'aime l'argument invoqué par le député de Burnaby-Coquitlam (M. Douglas), mais le fond du sous-amendement ne donne pas suite, je le crains, à son raisonnement.

En passant, je voudrais féliciter la représentante de Vancouver-Kingsway (M^{me} MacInnis) de son excellent discours dans lequel elle a exposé son socialisme doctrinaire. Je me demande comment ses collègues de Waterloo-Sud (M. Saltsman) et de Kootenay-Ouest (M. Herridge) considèrent la dernière partie de ce sous-amendement.

Hier, le député de Coast-Capilano (M. Davis) a longuement et fort bien parlé de l'accord sur l'automobile. Il a recommandé la libéralisation du commerce dans de nombreux domaines. Je me demande ce que cela signifie? Je voudrais citer les réponses données à certaines questions posées aux pages 796 et 798 du compte rendu de la présente session. Ces réponses faisaient suite à des demandes de renseignements concernant les exportations d'automobiles et de pièces d'automobiles. Le chef de l'opposition a posé lui aussi une question concernant les importations, et la réponse figure à la page 798 du hansard.

● (5.40 p.m.)

Je crois qu'il y a lieu de signaler qu'en 1963, il y avait une balance défavorable dans le commerce des automobiles et des pièces d'automobiles. Il y avait en fait des importations s'élevant à \$577,633,000 et des exportations pour \$36,997,000. Cela a donné une balance commerciale déficitaire au compte des automobiles et des pièces d'automobile s'élevant à \$540,636,000. En 1964, la balance commerciale déficitaire a augmenté de \$45,182,000, passant à \$585,818,000. En répondant à une question posée par le député d'Essex-Ouest (M. Gray), le gouvernement a cherché à

faire ressortir seulement les exportations accrues. Mais à la suite de l'insistance du chef de l'opposition (M. Diefenbaker) pour obtenir une réponse au sujet des importations, on constate que l'augmentation des exportations que j'ai mentionnée n'est certainement pas aussi intéressante qu'elle semblait l'être. En 1964, les exportations des automobiles et des pièces d'automobile s'élevaient à \$94,257,000. Les importations étaient passées d'environ 577 millions à quelque 680 millions de dollars, ce qui a donné un déficit commercial net de \$585,818,000, soit une augmentation de \$45,182,000.

Les chiffres figurant à ces pages du hansard couvrent seulement une partie de l'année 1965. On les donne pour neuf mois en ce qui concerne les exportations et pour huit mois quant aux importations. Par conséquent, je dois avouer que j'ai établi mes estimations des exportations pour l'année entière en extrapolant les chiffres déjà donnés pour les trois-quarts de l'année. Puisque les chiffres sur les importations portaient sur huit mois, j'ai fait la même chose que pour les exportations et j'ai simplement augmenté les chiffres d'une année. D'après ces estimations, les exportations s'élevaient à 160 millions de dollars. C'est une augmentation importante pour tous les produits d'exportation, mais les importations ont atteint 832 millions de dollars. Cela donne un déficit commercial net de \$672,527,000 au compte des automobiles et des pièces d'automobile pour 1965 d'après mes estimations.

Cela représente une augmentation de la balance commerciale déficitaire de \$86,790,000 sur celle de 1964. Dans l'ensemble, le tableau présente donc une augmentation du déficit de la balance commerciale dans le domaine de l'industrie de l'automobile malgré l'impression qu'on tente de nous laisser par les réponses aux questions posées sur les exportations.

Je ne vais pas entrer dans le détail, mais on trouve, à la page 2764 du hansard, une autre question intéressante. Puisque le député de Coast-Capilano (M. Davis) a mentionné hier les présumées réalisations du nouveau ministère de l'Industrie, il faudrait signaler, je pense, que malgré tout ce qui a été dit au moment de la création du ministère de l'Industrie, d'énormes augmentations ont eu lieu dans le nombre d'employés des ministères de l'Industrie, du Commerce et de la Production de défense. Je me souviens très bien que, lorsque nous autres, de ce côté-ci de la Chambre, avons mis en question la possibilité d'établir ce ministère, on nous a dit qu'il s'agissait uniquement de prendre une partie du ministère de la Production de défense et certains employés du ministère du

[L'hon. M. Monteith.]